



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CERRE AVAL

N° 20240410 -07

**DEPARTEMENT DU LOT**

Nombre de membres :

- en exercice = 24
- présents = 17
- votants = 19

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 avril, le comité syndical, dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SAINT CERRE sous la présidence de Monsieur Francis AYROLES

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Michel TEULIERE

Date de la convocation : 02 avril 2024

**Présents votants :**

AYROLES Francis, BERTHOUMIEU Marie, BES Didier, CANCHES Michel, CESANO Lionel, COURNET Jean-Paul, DA FONSECA Thierry, DELMAS Jean-Pierre, FOUCHE Jean-Claude, GUYOT Jean-Pierre, LEROUX Michel, NAYRAC Jean Luc, PEIRANI Patrick, RANOUIL Philippe, ROUSSIES Stéphanie, TEULIERE Jean-Michel et THEBAUD Michel.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

LUDIER Stéphane à NAYRAC Jean-Luc, MEILHAC Sébastien à TEULIERE Jean-Michel.

**Absents dont excusés :**

BOUCHEZ Murielle, DELANDE Claire, LAVERGNE-AZARD Loïc, MADELRIEUX Christian, PEYRICAL René et MOQUET Nathalie.

**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2023 BUDGET PRINCIPAL.**

Vu le code des collectivités territoriales

Après s'être fait présenter le compte administratif 2023

Après avoir oui l'exposé de Monsieur le président,

Le comité syndical, à l'unanimité entérine les résultats et écritures ci-dessous et autorise le Président à signer tous les documents nécessaires :

<b>Section de fonctionnement</b>	
A- Recettes de fonctionnement 2023	959 059.71 €
B- Dépenses de fonctionnement 2023	857 472.68 €
C- Résultats de l'exercice 2023 (=A-B)	101 587.03 €
D- Résultats reportés 2022	790 759.29 €
E- Résultats cumulés 2023 (=C+D)	892 346.32 €
<b>Section d'investissement</b>	
A- Recettes d'investissement 2023	137 038.51 €
B- Dépenses d'investissement 2023	572 555.15 €
C- Résultats de l'exercice 2023 (=A-B)	- 435 516.64 €
D- Résultats reportés 2022	750 515.14 €
E- Résultats cumulés 2023 (=C+D)	314 998.50 €
A- Résultat cumulé investissement 2023	314 998.50 €
Restes A Réaliser	
B- RAR en recettes d'investissement	503 700.45 €
C- RAR en dépenses d'investissement	835 408.80 €
D- Solde des RAR (=B-C)	- 331 708.35 €
Besoin de financement de la section d'investissement	16 709.85 €

**AR Prefecture**

046-200092138-20240410-20240410\_07-DE  
Reçu le 26/04/2024

Affectation des résultats	
Couverture du besoin	
Inscription au 1068	16 709.85 €
Résultats de fonctionnement reporté	875 636.47 €

Publié et notifié le 26/04/2024

Acte rendu exécutoire

Le Président,  
**Francis AYROLES**

Pour copie certifiée conforme.  
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Le Président

*La présente délibération est susceptible d'un recours devant la juridiction administrative, devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*